

ANNEXE 1-1
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT SUR L'ESPÈCE - D40
Article R. 122-1 du code des douanes de la Nouvelle-Calédonie

D 40

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Formulée par M / Mme (Nom, prénom)

Demeurant

N° RIDET :

CONCERNANT LE CLASSEMENT
DANS LE TARIF DES DOUANES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

d'UNE MARCHANDISE DESTINÉE À ÊTRE¹:

IMPORTÉE

EXPORTÉE

La demande, formulée en trois exemplaires, est adressée au bureau de douane par lequel les opérations d'importation ou d'exportation sont envisagées.

¹ Cocher la case correspondante.

	<p>A _____, le _____</p> <p>(signature du demandeur)</p>
--	--